



**Mémoire présenté au Comité permanent des finances en vue de la
préparation du budget**

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES FEMMES DIPLOMÉES DES
UNIVERSITÉS**

Le 3 août 2018

Au sujet de la FCFDU : La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) est un organisme bénévole, non partisan et autofinancé qui compte plus de 100 clubs de la FCFDU, situés dans chacune des provinces canadiennes. Depuis sa fondation en 1919, la FCFDU fait avancer la cause des femmes, défend les droits de la personne, favorise l'accès à l'éducation publique, la justice sociale et la paix. Tous les ans, la FCFDU et ses clubs versent près d'un million de dollars aux femmes afin qu'elles poursuivent leurs études postsecondaires.

Résumé des recommandations :

1. Que le gouvernement s'engage à financer le **système universel de garde d'enfants** à un coût annuel de 1 % du PIB.
2. Que le gouvernement s'engage à offrir des congés de maternité, de paternité et des **congés parentaux** abordables et flexibles, ce qui porte les prestations parentales à 75 % de la rémunération hebdomadaire assurable.
3. Que le gouvernement affecte des ressources financières suffisantes pour embaucher 50 agents de l'équité salariale et 80 millions de dollars par année à la nouvelle Commission de l'équité salariale.
4. Que le gouvernement adopte toutes les recommandations du rapport 2016 « Il est temps d'agir » du Comité spécial sur l'**équité salariale**.
5. Que le gouvernement élabore des pratiques exemplaires pour éliminer les obstacles intersectionnels auxquels se heurtent les femmes dans les **domaines à prédominance masculine** et qu'il appuie les augmentations salariales des travailleurs dans les domaines à prédominance féminine, en collaboration avec les provinces et les territoires.
6. Que le gouvernement élabore et finance des politiques et des programmes complets pour le **logement abordable et l'itinérance**.
7. Que le gouvernement développe, finance et mette en œuvre un **plan d'action canadien sur la violence faite aux femmes**, y compris la formation sur la violence sexuelle et la discrimination sur les campus et sur le lieu de travail.
8. Que le gouvernement continue de financer les travaux de l'enquête sur les FFADA pendant deux années supplémentaires et collabore avec la gouvernance, les organisations et les groupes de femmes autochtones pour garantir l'accès des peuples autochtones aux services essentiels, dans les réserves et à l'extérieur des réserves.
9. Que le gouvernement élargisse l'accès à l'aide juridique, surtout dans les régions rurales.
10. Que le gouvernement élargisse les ressources, la formation, le counselling et l'infrastructure aux entités municipales, provinciales, territoriales et fédérales appropriées afin de créer un système de revendication du statut de réfugié efficace et efficient et de continuer à augmenter le nombre de réfugiés acceptés, établis et intégrés au pays.

Pour assurer la compétitivité économique, le Canada doit investir dans une main-d'œuvre diversifiée et dynamique. « La sécurité économique des femmes : assurer l'avenir de l'économie canadienne », le rapport de 2018 du Comité permanent de la condition féminine, a formulé d'importantes recommandations pour améliorer la sécurité économique des femmes, dont bon nombre sont reprises dans le présent mémoire.

La FCFDU félicite le gouvernement de s'engager à effectuer une analyse comparative obligatoire entre les sexes. Nous encourageons fortement le gouvernement à continuer de s'appuyer sur ce cadre de l'ACS+, en utilisant l'analyse comparative entre les sexes pour éclairer le budget de 2019.

Systeme universel de garde d'enfants :

L'avancement professionnel et la sécurité financière des femmes dépendent de l'accès à des services de garde d'enfants de qualité, abordables, souples et inclusifs. L'actuel Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ne peut pas fournir le système universel de garde d'enfants que les défenseurs de la cause réclament. Ni le leadership politique ni le financement des places en garderie agréées ne respectent l'engagement du gouvernement fédéral de rendre les services de garde d'enfants accessibles et abordables pour toutes les familles canadiennes.

Les dépenses actuelles sont 50 % de moins de ce qu'elles étaient il y a dix ans avec Paul Martin¹¹. Selon le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), 44 % des enfants canadiens d'âge non scolaire vivent dans des collectivités où l'accès aux services de garde d'enfants est limité. Seules quelques provinces réglementent les coûts des services de garde d'enfants et il existe d'importants écarts dans l'accès aux services de garde d'enfants au Canada.

Un budget 2019 axé sur l'égalité entre les sexes doit comprendre des investissements importants pour mettre fin à la crise des services de garde d'enfants au Canada. L'UNICEF recommande des dépenses repères de 1 % du PIB d'un pays pour la garde d'enfants; le Canada dépense moins de 0,3 % de son PIB.

La FCFDU exhorte le gouvernement à s'engager à offrir des services de garde d'enfants universels, un système de qualité, abordable, accessible, flexible et inclusif, avec des normes cohérentes et des points de repère mesurables. Nous recommandons que le gouvernement alloue 1 milliard de dollars pour 2019 et prévoie que les dépenses annuelles totales pour les services de garde d'enfants atteindront 1 % du PIB.

Incitatif financier pour le congé parental :

La FCFDU appuie une approche d'utilisation ou de perte des prestations parentales qui appuie l'égalité entre les sexes en encourageant les pères à passer du temps avec leur enfant et à en prendre soin. Dans le budget de 2019, nous recommandons que le gouvernement augmente le taux des prestations parentales, un élément clé dans la décision du deuxième parent d'utiliser son congé et de partager les responsabilités liées à l'éducation des enfants. Au Québec, les deuxièmes parents ont accès à un programme de congé parental qui offre de 70 à 75 % de la rémunération hebdomadaire assurable moyenne, ce qui fait que plus de 80 % des deuxièmes parents prennent en moyenne cinq semaines de congé parental, comparativement à seulement 12 % dans le reste du Canada. Nous demandons également au gouvernement de s'engager à offrir des congés de maternité, de paternité et parentaux plus abordables et plus souples, et de veiller à ce que les politiques en matière de prestations parentales soient alignées sur les politiques en matière de garde d'enfants.

Équité salariale :

¹¹ <http://www.childcarecanada.org/blog/no-equality-without-universal-child-care>

Dans 93,8 % des professions analysées par Statistique Canada (469 sur 500), les femmes gagnent moins que les hommes. Cette discrimination salariale n'est pas seulement inacceptable, elle est aussi illégale. L'élimination de l'écart de rémunération entre hommes et femmes est essentielle à la justice économique et la transparence salariale et la législation sur l'équité salariale sont des éléments clés pour combler cet écart. La FCFDU a accueilli favorablement la loi proactive sur l'équité salariale et les mesures de transparence salariale annoncées dans le budget de 2018. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des engagements financiers solides en matière d'équité salariale et de transparence salariale. La FCFDU recommande que le gouvernement attribue des ressources financières suffisantes pour embaucher 50 agents de l'équité salariale et allouer 80 millions de dollars par année à la nouvelle Commission de l'équité salariale afin de permettre l'application, l'éducation et la recherche pour combler l'écart. Nous recommandons aussi que le gouvernement adopte toutes les recommandations du rapport 2016 « Il est temps d'agir » du Comité spécial sur l'**équité salariale**.

Préjugés liés au genre en milieu de travail :

La FCFDU appuie tous les efforts visant à recruter et à retenir les femmes dans les domaines sous-représentés. Bien que nous ayons été heureux de voir dans le budget de 2018 un transfert annuel de 2,9 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour les femmes dans les métiers spécialisés, seulement 23 % des femmes, comparativement à 39 % des hommes, choisissent un programme de STIM à l'université², ce qui indique que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour soutenir les femmes dans les STIM. Tous les plans de recrutement et de rétention des femmes dans les domaines à prédominance masculine doivent s'attaquer aux obstacles à la présence des femmes dans ces domaines, notamment la discrimination sur le lieu de travail, le harcèlement sexuel, l'absence d'horaires de travail flexibles et l'accès à des services de garde d'enfants abordables.

Nous exhortons le gouvernement à faire des recherches et à mettre en œuvre des pratiques exemplaires pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans les domaines à prédominance masculine, y compris les STIM, les métiers spécialisés et le milieu universitaire, et à agir dans un cadre intersectionnel qui reconnaît les obstacles additionnels auxquels sont confrontées les femmes autochtones et racialisées, les personnes LGBTQIA2+ et les femmes handicapées.

Les préjugés sociaux contre les domaines à prédominance féminine, comme les soins de santé, le travail social et l'éducation, contribuent à faire des femmes les travailleurs les moins bien rémunérés de la population active du Canada. Pour créer une classe moyenne forte et pour renforcer la sécurité économique des femmes, la FCFDU recommande que le gouvernement travaille avec les provinces et les territoires afin d'appuyer les augmentations salariales pour les travailleurs dans les domaines à prédominance féminine.

Investissements ciblés pour mettre fin à l'itinérance :

² <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2013001/article/11874-fra.htm>

La Stratégie nationale en matière de logement de 2017 alloue 40 milliards de dollars sur 10 ans et vise à réduire de 50 % l'itinérance chronique afin de répondre à la crise du logement qui sévit depuis longtemps au Canada. Selon l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, l'itinérance chronique et épisodique représente moins de 15 % des personnes en situation d'itinérance³. L'entière portée de l'itinérance, particulièrement l'itinérance invisible qui touche les femmes et les jeunes doit être prise en compte dans l'évaluation des besoins et l'établissement des objectifs du gouvernement.

Le budget 2019 doit s'attaquer aux causes profondes et à l'intersection de la discrimination à l'égard des populations marginalisées et adopter une approche adaptée à leurs besoins. Les femmes, les Autochtones et les Canadiens racialisés, les migrants, les jeunes et les personnes LGBTQIA2+ font face à des obstacles en matière de logement. L'itinérance chez les jeunes est particulièrement préoccupante; chaque soir, environ 6 500 personnes âgées de 13 à 24 ans sont sans abri.⁴ La FCFDU exhorte le gouvernement du Canada à fournir un financement suffisant pour lutter contre l'itinérance chez les jeunes, en ciblant particulièrement les jeunes qui ne sont pas pris en charge par le gouvernement, les jeunes autochtones, les jeunes ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les jeunes ayant des problèmes de santé physique et les jeunes LGBTQIA2+.

La FCFDU exhorte également le gouvernement à financer des politiques et des programmes de logement complets qui répondent aux besoins des populations marginalisées, en particulier les femmes vivant dans la pauvreté, les femmes autochtones, les LGBTQIA2+ et les jeunes.

Plan d'action canadien contre la violence faite aux femmes :

Les coûts de la violence conjugale et sexuelle, y compris les services sociaux, les soins de santé, le système judiciaire et la perte de productivité, sont estimés à 7,4 milliards de dollars et 1,9 milliard de dollars respectivement.⁵ La Stratégie pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe une mesure positive pour mettre fin à la violence faite aux femmes, mais ce n'est pas suffisant. Le Canada a besoin d'un plan d'action national complet sur la violence faite aux femmes qui intègre tous les paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal, autochtone).

La FCFDU exhorte le gouvernement fédéral à élaborer, mettre en œuvre et financer un plan d'action canadien sur la violence faite aux femmes qui met l'accent sur les femmes autochtones et immigrantes les plus vulnérables, les femmes handicapées, les jeunes femmes et les personnes LGBTQIA2+. Le plan doit assurer la coordination entre la législation, les politiques et les programmes, y compris les plans d'action fédéraux : la stratégie de logement, la stratégie de réduction de la pauvreté, la politique d'assistance féministe et la stratégie pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe et

³ http://homelesshub.ca/sites/default/files/FINAL_COH_housing_Submission_180607.pdf

⁴ http://homelesshub.ca/sites/default/files/AnyGivenNight_II_II_final.pdf

⁵ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/article/11805/11805-3-fra.htm>

l'intégration de cibles et d'indicateurs complets, de calendriers et de mécanismes de responsabilisation.

Dans le budget 2018, la FCFDU a accueilli favorablement l'augmentation des investissements pour les organismes qui offrent un soutien aux victimes de violence fondée sur le sexe. Dans le budget de 2019, nous demandons un financement de base stable pour les organisations des femmes et les organismes communautaires au service des femmes, y compris les centres d'aide aux victimes de viol et les refuges.

Le risque de violence sexuelle est particulièrement élevé pour les étudiantes autochtones, les personnes handicapées et les personnes LGBTQIA2+. Les actes de violence sexuelle et de discrimination à l'égard des femmes sur le lieu de travail et sur les campus ont des conséquences graves sur la santé physique et mentale des femmes et leur capacité à poursuivre leurs études, à faire avancer leur carrière et à garantir leur sécurité financière.

La FCFDU recommande au gouvernement d'assurer un financement suffisant pour la formation sur la **violence sexuelle en milieu de travail et sur les campus**, y compris la formation sur les processus de signalement, les causes profondes de la violence sexuelle et l'intervention des témoins.

S'assurer que toutes les universités canadiennes ont des politiques adéquates en matière d'agression sexuelle qui sont bien publicisées et appliquées est essentiel pour créer un changement de culture. Nous demandons au gouvernement de continuer à faire preuve de leadership en matière de violence sexuelle sur les campus en travaillant en collaboration avec les provinces et les territoires, les groupes de femmes, les groupes d'étudiants et les universités afin d'élaborer et de mettre en œuvre des normes et des stratégies de prévention de la violence sexuelle.

La FCFDU a accueilli favorablement le nouveau financement de l'aide juridique dans le budget 2018. Nous recommandons la poursuite de l'élargissement de son accès, en particulier dans les zones rurales.

Mettre fin à la violence contre les femmes autochtones :

Non seulement le taux d'homicide chez les femmes autochtones est 6 fois plus élevé que chez les femmes non autochtones, mais elles représentent ¼ des victimes tuées par une connaissance occasionnelle et sont deux fois plus susceptibles d'être agressées sexuellement.

Le dernier rapport de l'Association des femmes autochtones du Canada sur les progrès de l'enquête nationale lui attribue des notes d'échec, soulignant les problèmes de communication et de transparence, en particulier avec les familles. En mai 2018, l'organisation a appuyé la prolongation de deux ans, déclarant « qu'il y a encore des familles et des survivants qui veulent utiliser cette avenue pour partager leurs vérités et les histoires de leurs proches ». (Traduction libre)

La FCFDU recommande que le gouvernement fournisse les fonds nécessaires pour

s'assurer que toutes les familles désireuses de participer au processus puissent le faire, et pour appuyer l'élargissement et l'amélioration du travail d'enquête sur les FFADA.

Nous recommandons au gouvernement de travailler en collaboration avec la gouvernance autochtone, les organisations et les groupes de femmes autochtones pour garantir l'accès aux services essentiels, y compris les services sociaux et communautaires pour les peuples autochtones tels que l'eau potable, le logement, les soins de santé, l'éducation, l'emploi et la garde d'enfants avec des investissements spécifiques ciblés qui répondent aux besoins des femmes autochtones.

Réfugiés :

Les membres de la FCFDU sont profondément préoccupés par la crise mondiale des réfugiés. En tant que signataire de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, le Canada a l'obligation de veiller à ce que les droits de la personne des demandeurs d'asile soient respectés à l'intérieur de ses frontières.

En 2018, l'entité votante de la FCFDU a adopté une résolution intitulée : Gestion équitable et non discriminatoire des réfugiés et des demandeurs d'asile. La FCFDU recommande que le gouvernement augmente les ressources, la formation, le counselling et l'infrastructure aux entités municipales, provinciales, territoriales et fédérales appropriées afin de créer un système de revendication du statut de réfugié efficace et efficient et de continuer à augmenter le nombre de réfugiés acceptés, établis et intégrés au pays.